

PROJET
CHARENTONBERCY,
LE GRAND
PARIS
COMMENCE
ICI...
ET AVEC
VOUS!

RETOUR SUR UNE ANNÉE DE CONCERTATION CITOYENNE









UNE ANNÉE CONSTRUCTIVE

12 mars 2018
Réunion
inaugurale

18 octobre 2018

Lancement de la concertation préalable

Novembre 2018

4 marches exploratoires

Décembre 2018

Forum du projet 1

Février-juin 2019

Ateliers participatifs et travaux du Comité citoyen / Forum du projet 2

Juin-sept. 2019

Circuit permanent
"Défi Charenton-Bercy"

4 novembre 2019

Clôture de la concertation préalable

À NOTER

Si cette première étape de concertation a pris fin en novembre 2019, la concertation se poursuivra en continu dans le cadre de la réalisation du projet.

UN PROJET EMBLÉMATIQUE DU GRAND PARIS POUR UN QUARTIER INNOVANT ET DURABLE

Connecté à l'A4 et au périphérique, le site Charenton-Bercy, voisin du 12^{ème} arrondissement de Paris et d'équipements phares de la capitale (parc de Bercy, cour Saint-Emilion, Bercy-Village, AccorHotels Arena...), dispose de nombreux atouts. Des atouts aujourd'hui insuffisamment mis en valeur: le quartier, enclavé, avait besoin d'un nouvel essor.

Le projet d'aménagement « Charenton-Bercy » se donne pour objectifs de :

- Désenclaver ce site majeur de la Métropole aux portes de Paris en développant de nouvelles infrastructures et des transports en commun performants;
- Développer un quartier mixte, doté d'équipements publics indispensables à la vie du quartier, pour assurer le rayonnement et l'attractivité de Charenton-le-Pont au sein de son territoire et de la Métropole;
- Assurer la continuité urbaine avec le projet de la ZAC Bercy-Charenton à Paris;
- Créer un quartier exemplaire sur le plan de l'innovation environnementale.

UN PROJET MENÉ EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET USAGERS DU QUARTIER

Bilan de la concertation

La première étape du projet d'aménagement a été marquée par le lancement des études de projet et la mise en œuvre en parallèle d'une large concertation. Une zone d'aménagement concerté (ZAC) verra le jour en 2020. La concertation préalable s'est ouverte en octobre 2018 et a été clôturée en novembre 2019. Toutes les contributions qui en sont issues seront versées au dossier de création de la ZAC. Différents dispositifs ont été mis en place pour informer et travailler avec les habitants et usagers du quartier. Ce document rend compte, de manière synthétique, de cette étape de concertation. Il synthétise le « Bilan de la concertation » qui présente de manière exhaustive l'ensemble des dispositifs mis en place et l'analyse plus complète de leurs résultats.

QUI SONT LES ACTEURS DU PROJET?

La Ville de Charenton-le-Pont L'Établissement public territorial

Paris-Est-Marne-et-Bois & l'État

Grand Paris aménagement aménageur

Bouygues Immobilier / UrbanEra

lauréat du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », opérateur immobilier du projet



UNE MOBILISATION D'AMPLEUR: LA CONCERTATION EN CHIFFRES



Plus de 100 participants en 2018 et 2019. Stand d'informations. En 2019, une balade a été organisée au sein du quartier sur le thème du «développement durable» pour aborder les thèmes de la nature en ville, de l'énergie, de la ville de demain.

FORUMS DU PROJET

210 participants au total. Les forums ont permis aux participants de mieux appréhender le projet, de prendre connaissance des productions de la concertation, et d'y contribuer directement. 13 décembre 2018 et 8 avril 2019.



à disposition depuis 2018.

DES TEMPS D'INFORMATIONS NOMBREUX

Organisés en 2018 et 2019: Forum des associations, réunions d'échanges dans les quartiers, information insérée dans le magazine municipal...



charenton-bercy.fr mis en ligne en avril 2019.

ATELIERS
SCOLAIRES

(élémentaire, collège, lycée) dans 4 établissements impliqués. Réflexion sur les espaces stratégiques du projet (passerelle Valmy, rue Baron Le Roy, etc.). Février-avril 2019.



75 participants.
3 thématiques: «Espaces verts»,
«Mobilités» et «Vie de quartier
et équipements publics».
Travail collectif en atelier autour
des usages. **Printemps 2019**.

RÉUNIONS D'INFORMATION AVEC DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

(Associations, commerçants, entreprises, locataires bailleur I3F).
Une rencontre dédiée a été organisée avec chaque public pour recueillir leurs avis spécifiques sur des points précis du projet les concernant.



on parcours tudique et interactir, sur le modèle d'une «chasse au trésor», accessible à tout moment entre le 22 juin et le 22 septembre 2019, pour s'informer sur le projet en répondant à des énigmes et en trouvant de l'information.

955

contributions au total formulées au travers des différents supports de concertation mis à disposition des citoyens.



120 participants au total ont parcouru 2 circuits différents sillonnant le quartier d'Est en Ouest et du Nord au Sud, et abordé les sujets d'animation du quartier, de mobilités, de patrimoine, d'espaces verts, de commerces, de lien avec Paris... Octobre et novembre 2019

LE COMITÉ CITOYEN DU PROJET, UN PROCESS DE CONCERTATION NOVATEUR

38 personnes ont été tirées au sort (via un cabinet spécialisé, à 50% sur candidature et 50% sur liste électorale) pour former un panel représentatif de la population charentonnaise. Le comité citoyen du projet Charenton-Bercy, créé le 11 février 2019, s'est réuni à 3 reprises durant la concertation préalable et a défini 5 « objectifs citoyens » et 1 «action de développement durable ». Instance dédiée au projet, le comité citoyen a permis de mobiliser des publics souvent absents des démarches participatives: les jeunes, les actifs, certaines catégories socioprofessionnelles.

UNE CONCERTATION RICHE D'ENSEIGNEMENTS 4 PRIORITÉS CITOYENNES POUR LE PROJET

DÉSENCLAVER **RECONNECTER ARENTON-BERCY**

Le projet vu par les citovens

Les citoyens s'expriment en faveur d'un projet qui désenclave le quartier et le rend accessible à tous.

Concrètement, ils souhaitent :

- Une liaison facilitée entre le quartier et Paris, ainsi que les autres quartiers de Charenton, à l'aide des mobilités douces et des transports en commun, de jour comme de nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end;
- La disponibilité de plusieurs modes de transport facilement utilisables en complémentarité au sein du quartier;
- Une place plus importante pour les mobilités douces et particulièrement la marche à pied grâce à des aménagements adaptés;
- Le réaménagement de la passerelle Valmy pour la rendre accessible pour tous les publics.

Qu'en dit le projet **Charenton-Bercy?**

Le quartier sera désenclavé, en connexion avec Paris, grâce au prolongement de la rue Baron Le Roy, étudiée pour permettre l'acmeilleures conditions (possibilité d'aménager une voie en site propre). Des études sont réalisées par Ile-de-France Mobilités pour la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) traversant le quartier et reliant le nord de Charenton et Paris. À noter également : des itinéraires vers les chissement de l'autoroute A4, offrira un transports en communs facilités et un amé- accès facilité aux berges de Seine et pernagement pensé pour laisser la possibili- mettra la réappropriation et le développeté technique de création d'une gare RER. La nouvelle passerelle Valmy, d'une vingtaine de mètres en moyenne reconnectera le quartier au reste de Charenton.

L'accessibilité est au programme avec une mise à l'honneur des mobilités douces: un travail fin sur la topographie du futur quartier a été réalisé pour permettre une gestion en pente douce de l'ensemble des espaces publics. Les mobilités douces seront conçues pour tous : pistes cyclables aménagées sur la future rue Baron Le Roy, le mail Seine ; rampes d'accès sur la future passerelle Valmy et le futur franchissement de l'A4 vers la Seine.

« Concernant le site sous le périphérique, nous aimerions créer un espace plus attractif qui donne envie d'aller à pied à Paris. »

Une lycéenne lors de l'atelier scolaire du Lycée Schuman

Côté circulation et stationnement, le projet propose une offre de stationnement diversifiée, sous-terrain sur plusieurs niveaux, sur l'ensemble du secteur Escoffier. Les livraisons des commerces seront cueil d'un transport en commun dans les gérées préférentiellement en sous-sol. Quant à la rue Baron Le Roy, elle sera circulable pour les véhicules particuliers mais la vitesse limitée, pour une circulation apaisée et sécurisée de tous

> Un des atouts du site est son lien avec la Seine : le projet, avec la création d'un franment des mobilités douces sur les Berges de Seine. S'il n'est pas possible aujourd'hui de garantir le développement de navettes fluviales, l'aménagement des berges veillera à en laisser la possibilité d'accueil.



« Je propose la création d'une coulée verte sur la passerelle avec des plantations, une fontaine et des espaces de jeux pour enfant. Pour mieux relier le quartier de Bercy au centre de Charenton, il faudrait l'aménager et en faire un parc urbain. »

Bilan de la concertation

Un participant à la marche exploratoire du 22 novembre 2018



Le projet vu par les citoyens

Les citoyens s'expriment en faveur d'un projet qui concoure au développement durable du quartier.

Concrètement, ils souhaitent :

- Permettre la présence d'une « continuité verte », allant du Bois de Vincennes aux berges de Seine, pouvant relier les différents espaces verts du quartier et accueillir les mobilités douces;
- Végétaliser les espaces publics ainsi que les axes de passage au sein du quartier;
- Favoriser la présence de bâtiments respectueux de l'environnement;
- Introduire plus de diversité biologique dans le quartier
- Protéger les vues qualitatives sur le quartier.

Qu'en dit le projet **Charenton-Bercy?**

Une présence renforcée de la nature est **prévue dans le guartier.** Le projet prévoit de nouveaux liens entre le Bois de Vincennes et la Seine et des axes de passage plus «verts»: la nouvelle passerelle de Valmy, équipée et généreusement plantée; la rue cœurs d'îlots des ensembles de bureaux et Baron Le Roy, plantée pour offrir de l'ombrage; le mail Seine et le franchissement de Bercy. etc. vers les quais de Seine, Le projet veille à :

- Valoriser la présence du Jardin du Cardinal de Richelieu en le connectant à la nouvelle passerelle de Valmy par un jardin amphithéâtre et au mail Seine dans le prolongement de l'avenue du Général de Gaulle
- Connecter la promenade plantée du 12^{ème} arrondissement et la nouvelle passerelle de Valmy par un cheminement doux généreusement planté et animé;

• Mettre en valeur l'aménagement des cœurs d'îlots privés et végétaliser la plus grande partie des toitures.

La végétalisation sera à l'honneur avec de nombreux espaces végétalisés de qualité: le jardin du cardinal de Richelieu, la villa Le Marin et son square de jeux, les logements voisins, le recul planté du quai

Côté confort des espaces publics, le projet s'applique à éviter les couloirs de vent ou les îlots de chaleur (travail de conception prenant en compte les enjeux bioclimatiques) et prévoit un mobilier durable et un éclairage adapté.



« Pour la nouvelle rue Baron Le Roy, il serait agréable de créer une ambiance architecturale proche d'une rue de village, avec des commerces divers, des bars et des brasseries. »

Bilan de la concertation

Un participant à la marche exploratoire du 22 novembre 2018

Le projet vu par les citoyens

Les citoyens s'expriment en faveur d'un projet qui stimule la vie de quartier et développe une économie de proximité

Concrètement, ils souhaitent :

- Augmenter et diversifier l'offre de services et de santé;
- Faire de la rue Baron Le Roy l'artère centrale de la vie du quartier en termes d'équipements, d'animations et de services;
- Faire des berges de Seine des lieux conviviaux et de promenade;
- Augmenter et diversifier l'offre de proximité commerciale.

Les citoyens s'expriment en faveur d'un projet qui rend le quartier attractif grâce à une économie innovante

Concrètement, ils souhaitent :

- Créer les espaces nécessaires à l'implantation d'activités économiques et/ou innovantes (y compris TPE, PME...);
- Ouvrir à tous les publics les espaces dédiés aux activités économiques et aux nouvelles technologies...

Qu'en dit le projet **Charenton-Bercy?**

- Le projet vise à l'animation des espaces publics, au premier rang duquel la rue Baron Le Roy, aménagée comme une rue animée aux trottoirs larges, avec ses commerces, restaurants et cafés en rezde-chaussée des immeubles. Plusieurs places publiques seront créées pour favoriser l'animation du quartier et les lieux de rencontres (rue Baron Le Roy, mail Seine, au pied de la passerelle Valmy...);
- Le jardin du Cardinal de Richelieu sera mieux intégré au nouveau quartier : plus visible et accessible;
- La passerelle Valmy, restructurée, pourra accueillir des espaces jardinés, du mobilier urbain, pour devenir un agréable lieu de promenade.

Au programme, côté services et équipements publics:

- Une programmation de sport et de loisirs au sein des équipements et des espaces
- Une crèche et un groupe scolaire créés (école maternelle et école élémentaire) dans le quartier afin de répondre aux besoins des nouveaux habitants;
- Des espaces étudiés pour l'accueil des professions libérales (cabinet médical, pharmacies, etc.);

- Une offre commerciale revisitée : le projet prévoit le redéploiement des surfaces commerciales actuellement présentes dans Bercy 2 en rez-de-chaussée de la future rue Baron Le Roy. Cette rue, en proposant différentes tailles de cellules commerciales (petite, moyenne et grande dans le cas du Carrefour conservé) accueillera une grande diversité d'établissement (commerce, restauration, café, bistro, etc.). Une attention particulière sera portée à la présence de commerces et de services de proximité (boulangerie, artisans, etc.):
- Pour les entreprises, le futur quartier proposera une offre de bureaux et de services importante. Une partie de ces bureaux accueillera des entreprises en lien avec le secteur des univers numériques et des arts visuels.



UN QUARTIER DANS L'AIR DU TEMPS

Le projet vu par les citoyens

Les citoyens s'expriment en faveur d'un projet qui protège le quartier des nuisances et en fait un quartier agréable à vivre Concrètement, ils souhaitent :

- Limiter l'impact des nuisances sonores et atmosphériques telles que celles des axes routiers, ferroviaires et des activités nocturnes;
- Préserver l'éclairage public actuel et l'optimiser partout dans le quartier au regard des fonctions et des usages.

Les citoyens s'expriment en faveur d'un projet qui respecte les habitants actuels et pense à l'intégration des usagers à venir Concrètement, ils souhaitent :

- Prévoir une réponse adaptée aux nouveaux flux de personnes engendrés par la croissance du nombre d'habitants et d'usagers;
- Accompagner la mutation de Bercy 2 avec le redéploiement de l'offre commerciale sur le quartier;
- Maintenir une harmonie dans les tailles des futurs bâtiments avec ceux déjà existants dans une logique de progressivité des hauteurs.

« Il serait important de conserver et de mettre en valeur le bâtiment de l'AP-HP qui a une architecture remarquable et est un des derniers vestiges des entrepôts de Bercy. »

Une participante du 2ème forum du projet, le 8 avril 2019

Qu'en dit le projet **Charenton-Bercy?**

Le quartier Charenton-Bercy sous un nouvel angle...

• Un travail sur l'insertion paysagère de la tour au sein du quartier est réalisé : elle offrira également, depuis ses étages supérieurs, un vaste panorama sur le paysage francilien depuis Charenton. Un essur le toit du bâtiment.

le quartier...

• La requalification du bâtiment de l'AP-HP, témoignage de l'histoire du quartier, est prévue. Les extensions et éventuelles superpositions réalisées sur les bâtiments

restaurés participeront à sa mise en valeur tout en l'ancrant dans la dynamique de la Métropole;

• Le bâtiment de la Martiniquaise sera réaménagé afin d'accompagner la transformation des espaces publics qui le bordent : un travail de reconversion pourra être effectué pour préserver et réutiliser certains éléments du bâtiment.

pace ouvert au public pourrait être créé Les nuisances et pollutions sont prises en compte dans le projet: des bureaux Un patrimoine valorisé et qui évolue avec d'études spécialisés sur ces deux sujets accompagnent les équipes de conception. Les établissements accueillant les populations les plus fragiles seront implantés dans les lieux les moins exposés.



LA CONCERTATION CONTINUE!

La concertation préalable s'achève en cette fin d'année 2019. Le comité citoyen créé en février dernier sera l'interlocuteur privilégié du projet dans les mois à venir, suivra son avancement et pourra ouvrir des temps de dialogue privilégié avec les acteurs du projet impliqués. De nouveaux temps de concertation seront ouverts à tous lors de la prochaine phase de réalisation du projet. Restez à l'écoute, vous serez informés!

LE PROJET AVANCE



2018

Lancement des études urbaines, début de la concertation

2020

Création de la ZAC

2021-2022

Début des travaux de la phase 1 (des entrepôts Escoffier au site de l'AP-HP)

2025

Livraison de la passerelle et des premiers immeubles

Après 2025

Début des travaux de la phase 2 (de Bercy 2 aux berges de Seine)

Horizon 2030 Fin de

l'opération

LES ACTEURS DU PROJET

LES ACTEURS PUBLICS

La Ville de Charenton, l'établissement public territorial Paris-Est-Marne-et-Bois et l'État ont signé en novembre 2016 un Contrat d'Intérêt National qui permet d'associer toutes les parties prenantes, y compris les acteurs économiques, pour la mutation du site.

charenton-bercy.fr





L'AMÉNAGEUR

Grand Paris Aménagement, établissement public d'aménagement, conduit de grandes opérations foncières, d'habitat, d'aménagement urbain dans toute l'Île-de-France.

Sa présence, tout au long du processus, vise à garantir la réalisation du projet dans de bonnes conditions. Grand Paris Aménagement est maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement et mène la concertation préalable à la création de la ZAC.

grandparis aménagement

L'OPÉRATEUR IMMOBILIER

Bouyques Immobilier/ UrbanEra a été désigné lauréat du concours «Inventons la Métropole du Grand Paris» avec un groupement de partenaires. Il est chargé de réaliser ce projet en lien avec l'aménageur. UrbanEra s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires, et notamment: SOM, agence d'architecture, Le Grand Réservoir, acteur leader de l'Innovation des Usages de l'immobilier commercial, à l'origine du Cluster des Univers Virtuels de Charenton-Bercy et le Groupe Valophis (Expansiel Promotion et Valophis Habitat, bailleur social).



Grand Paris Aménagement Bât 033 Parc du Pont de Flandre 11 rue de Cambrai CS 10052 75945 Paris cedex 19 www.grandparisamenagement.fr